

# « Un développement économique qui a pour fin le développement humain » : Georges-Henri Lévesque et le mouvement coopératif

Pierre Poulin

Number 135, Fall 2018

Fruits de l'entraide et de la solidarité : coopératives et mutuelles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/89177ac>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

## ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Poulin, P. (2018). « Un développement économique qui a pour fin le développement humain » : Georges-Henri Lévesque et le mouvement coopératif. *Cap-aux-Diamants*, (135), 27-31.

# « UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI A POUR FIN LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN »

## GEORGES-HENRI LÉVESQUE ET LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

par Pierre Poulin

La crise des années 1930 a l'effet d'un choc. Par son ampleur et sa durée, elle est un révélateur des abus du capitalisme et des failles du libéralisme économique. Au Québec, elle provoque en outre une importante prise de conscience des problèmes de pauvreté et de dépendance économique. Et les réactions sont nombreuses. Dans les cercles nationalistes, les organisations d'action sociale catholique, les syndicats, les mouvements de jeunesse, les idées et les projets de réforme foisonnent au point où on a pu qualifier ce moment de « première révolution tranquille » (Fernand Dumont).

Perçue comme une solution pour sortir de la crise et jeter les bases d'une économie plus juste et plus humaine, la coopération retient l'attention plus que jamais. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans la foulée d'un mouvement mutualiste en marche depuis plusieurs décennies, Alphonse et Dorimène Desjardins et l'abbé Jean-Baptiste-Arthur Allaire avaient donné le véritable coup d'envoi au mouvement coopératif en lançant les caisses populaires et les coopératives agricoles. Mais c'est à partir de la seconde moitié des années 1930 que le mouvement coopératif prend véritablement son envol. Résultat d'une mobilisation à laquelle prennent part des organisations nationalistes et syndicales, des mouvements d'action catholique



Georges-Henri Lévesque, o.p. (1903-2000). (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité).

et des institutions d'enseignement, les coopératives se multiplient dans des secteurs comme l'alimentation, l'habitation, l'exploitation forestière, les pêches, tandis que les caisses populaires et les coopératives agricoles voient leur nombre exploser.

Parmi les efforts les plus remarquables dans le but de promouvoir le mouvement coopératif dans son ensemble et de consolider son organisation, il faut signaler ceux du père dominicain Georges-Henri Lévesque (1903-2000), que la mémoire collective range parmi les « précurseurs » ou « artisans de la Révolution tranquille ».

Fondateur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval en 1938, il met en place, la même année, une chaire de coopération dont les cours, ouverts au public, sont obligatoires pour les étudiants de l'École. Cherchant à unifier le mouvement coopératif, il prend l'initiative de convoquer les représentants des secteurs coopératifs pour créer le Conseil supérieur de la coopération. Il en sera le président jusqu'en 1945. Il voit à la tenue de congrès annuel, assume en grande partie la rédaction du *Manifeste du Mouvement coopératif* et crée la revue *Ensemble!*.

## LE PREMIER PRÊTRE SOCIOLOGUE AU QUÉBEC

Georges-Henri Lévesque est le premier prêtre québécois diplômé en sociologie. Après son ordination sacerdotale chez les Dominicains, il fréquente, de 1931 à 1933, l'Université de Lille, dans le nord de la France, où il étudie la sociologie sous la direction du père Thomas Delos. Il s'intéresse aux Semaines sociales catholiques de France et se familiarise avec la doctrine coopérative en lisant les travaux de Charles Gide, théoricien français très en vue. Dans ses temps libres, il séjourne également en Belgique où le père Ceslas Ruten l'initie aux mouvements d'action sociale catholique belge et au mouvement coopératif. Il visite à plusieurs reprises des coopératives en France, en Suisse et en Belgique, dont le Boerenbond qui fait figure de modèle. Il revient au Canada en 1933 « avec l'idée de faire quelque chose pour le mouvement coopératif ». Il sera d'abord professeur de philosophie sociale au Collège universitaire dominicain à Ottawa (1933-1938), à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal (1935-1938), puis à l'Université Laval à partir de 1936.

## UNE ÉCOLE DE SCIENCES SOCIALES VOUÉE À LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION

Avec quelques collègues, Georges-Henri Lévesque élabore un projet d'école de sciences sociales qui obtient l'adhésion du cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve en 1938. Créée le 1<sup>er</sup> avril 1938, l'École des sciences sociales, politiques et économiques entend, selon les mots de son fondateur, « centrer son enseignement économique-social sur les principes de la coopération ». Comme bon nombre de ses contemporains, le père Lévesque rêve de restauration sociale. Au moyen de la coopération qu'il conçoit comme une voie mitoyenne « entre le capitalisme vicié et le socialisme révolutionnaire », il espère « concilier les légitimes intérêts personnels avec les nécessaires exigences du bien commun, stimuler chez nos compatriotes le sens de la responsabilité individuelle, apprendre à nos gens la puissance de la solidarité et faire d'eux les propres agents de leur libération économique ». Dès la première année, une chaire de coopération est mise en place pour former d'authentiques coopérateurs, « préparer et animer des compétences doctrinales et des hommes d'action tout à la fois. »



Participants à l'un des premiers congrès généraux des coopérateurs tenu au Jardin botanique de Montréal au début des années 1940. (Société historique Alphonse-Desjardins).

C'était là répondre à un vœu maintes fois formulé par des représentants du mouvement coopératif. Lors de la Semaine sociale de 1937, tenue à Saint-Hyacinthe, Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des caisses populaires Desjardins, réclamait des cours de coopération. « La science coopérative, disait Vaillancourt, ce n'est pas quelque chose qui tombe directement du ciel, c'est quelque chose qui s'apprend et pour s'apprendre il faut quelqu'un qui l'enseigne. Voilà pourquoi [...] je supplie nos dirigeants de l'Université Laval et de l'Université de Montréal de ne pas perdre un instant de plus et de nous donner enfin une chaire où l'on pourra aller apprendre le vrai sens de la coopération, où enfin nous pourrions former des élites qui demain seront nos sauveurs. »

La chaire connaît un succès immédiat. À l'intérieur d'un programme d'une durée de deux ans, les cours sont offerts le mercredi soir et regroupent à la fois les étudiants réguliers et le grand public. Plus de 200 participants s'y inscrivent dès le début. Des gens connus dans le monde politique, comme René Chalout, Philippe Hamel et Ernest Grégoire se mêlent au groupe qui compte des employés et dirigeants de coopératives et des jeunes qui rêvent de restauration sociale. Le père Lévesque y remarque un jeune « laitier de profession que passionnait la question sociale et particulièrement le mouvement coopératif » et qui deviendra un jour président du Mouvement Desjardins : Alfred Rouleau. Le père Lévesque offre lui-même une série de dix cours où il aborde des notions d'économie, de philosophie sociale, de catholicisme social et de doctrine coopérative, puisant à des sources comme la doctrine sociale de l'Église telle que formulée dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, la pensée de Thomas d'Aquin, les écrits d'Emmanuel Mounier, les principes coopératifs énoncés par la Société des équitables

pionniers de Rochdale, en 1844, les thèses coopératives de Charles Gide. Il élabore une doctrine coopérative où la notion de bien commun trouve « une place éminente » (Jean-François Simard et Maxime Allard). « Il faut toujours, écrit le père Lévesque, qu'il y ait coïncidence du bien personnel et du bien commun. C'est ainsi que devient possible un développement écono-

ment les caisses populaires de la région de Québec, apporte d'ailleurs à la chaire un appui financier que le père Lévesque qualifie d'« extrêmement généreux ». Pendant toute la décennie des années 1940, l'École des sciences sociales, élevée au rang de faculté en 1943, appuie l'essor du mouvement coopératif au Québec. En plus de la chaire, le père Lévesque met sur pied, en 1943, un service extérieur d'éducation sociale qui offre des cours du soir, des sessions de formation et des cours par correspondance pour diffuser plus largement les enseignements de la Faculté en matière de coopération. Des voyages d'étude sont également organisés.

## UNIR ET RENFORCER LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

L'action du père Lévesque déborde rapidement du cadre académique. Afin de contribuer à une meilleure organisation et à une plus grande unité du mouvement coopératif sur le plan doctrinal, il invite, le 2 avril 1939, les représentants des divers secteurs coopératifs et des institutions vouées à l'éducation coopérative à se réunir à l'Université Laval pour fonder le Conseil supérieur de la coopération dont il sera président jusqu'en 1945. Le Conseil se donne comme but de « préciser et diffuser la doctrine coopérative; assurer la coordination des forces coopératives; conseiller les coopératives; tenir un congrès annuel de coopération; fonder une revue coopérative; combattre les fausses coopératives; présenter un front uni dans toutes les interventions auprès des pouvoirs publics; généralement exercer par la parole, la plume ou l'action, toutes activités ayant trait au mouvement coopératif. » Le Conseil fait rapidement sentir sa présence grâce à la publication d'un *Manifeste de la coopération*, à la création de la revue *Ensemble!* et à la tenue de congrès annuels.



mique qui a pour fin le développement humain. » Pour l'enseignement sur les applications concrètes de la formule coopérative, Georges-Henri Lévesque fait appel à des spécialistes, dirigeants d'entreprises coopératives comme Victor Barbeau de l'École des hautes études commerciales de Montréal (coopératives de consommation), Henri-C. Bois, gérant de La Coopérative fédérée (coopératives agricoles) et Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des caisses populaires Desjardins. Le milieu coopératif, particulière-



Cyrille Vaillancourt (1892-1969), en 1946. (Société historique Alphonse-Desjardins).

## LES FONDATEURS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION\*

**R.P. Georges-Henri Lévesque**, o.p., directeur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques; président du Conseil

**Victor Barbeau**, président de La Familiale, coopérative de consommation, président de l'Alliance des coopératives de consommation; vice-président du Conseil

**Jean-Marie Martin**, chargé de cours à l'École des sciences sociales, politiques et économiques; chef du secrétariat du Conseil

**Louis-Philippe Roy**, sous-ministre de l'Agriculture

**Henri C. Bois**, secrétaire-gérant de La Coopérative fédérée de Québec

**Gérard Filion**, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs

**Philippe Lessard**, directeur de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada

**Marie-Louis Beaulieu**, avocat, chargé de cours de Législation sociale et industrielle à l'École des sciences sociales; conseiller juridique du Conseil

**Cyrille Vaillancourt**, gérant de la Fédération des caisses populaires Desjardins, secrétaire-trésorier de l'Association des producteurs de sucre d'érable du Québec

**R.P. M. Norbert**, o.c.r., directeur de l'Institut agricole d'Oka

**Alexandre J. Boudreau**, secrétaire du Service social économique de l'École supérieure de pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, secrétaire général des Pêcheurs-Unis du Québec

**R. Alex Sim**, secrétaire, Rural Adult Education Service, McGill University

\* Toutes ces personnes seront également signataires du *Manifeste du Conseil supérieur de la coopération*, en plus de Berthe Louard, fondatrice de la coopérative de consommation La Familiale.

Le Conseil met d'abord l'accent sur la diffusion des principes essentiels qui doivent guider les coopératives. Rédigé principalement par Georges-Henri Lévesque et tiré à 10 000 exemplaires, le *Manifeste de la coopération* (1940) définit la coopérative comme « une association libre de personnes possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement pour la mettre à leur service ainsi qu'au service de tout le peuple ». À partir des règles établies par la Société des équitables pionniers de Rochdale en 1844, il dresse ensuite la liste des principes essentiels qui font foi de l'authenticité d'une coopérative tels : « attribution d'un seul vote à chaque membre; liberté d'entrée et de sortie; non-confessionnalité, neutralité politique et ethnique; éducation des coopérateurs; distribution à chaque membre des trop-perçus (ristourne) au prorata des affaires transigées avec lui; et limitation du taux de l'intérêt sur le capital ».

Tenus à partir de 1939, les congrès sont l'occasion pour les coopérateurs des divers secteurs de se rencontrer, d'étudier des questions qui les intéressent de près, de partager leurs préoccupations, leurs expériences et leurs connaissances et d'adopter des orientations.

## LE DÉBAT SUR LA « NON-CONFESSIONNalité » DES COOPÉRATIVES

En raison de ses positions doctrinales, le père Lévesque ne parvient cependant pas à créer parfaitement l'unité dont il rêvait. En rédigeant le *Manifeste*, il n'avait pas voulu reproduire intégralement l'article des règlements des Pionniers de Rochdale qui prônait la neutralité politique, religieuse et raciale. Considérant la réprobation dont faisaient l'objet au sein du clergé les organisations neutres, et ne souscrivant d'ailleurs pas lui-même à l'idée de neutralité religieuse, il avait tout de même voulu tracer la ligne entre le temporel et le spirituel. Soucieux de repenser le rapport de l'Église à la société

# MANIFESTE

## DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION

TOUS POUR CHACUN  
  
CHACUN POUR TOUS

Publication du  
Conseil Supérieur de la Coopération

SÉRIE A QUÉBEC  
No 2 1940

Manifeste du Conseil supérieur de la coopération, 1940. (Exposition virtuelle sur la Faculté des sciences sociales, 75 ans).

québécoise, il lui apparaissait nécessaire « de désengager l'Église de certains secteurs d'activité socioéconomiques » (Jules Racine St-Jacques). Il estimait en outre que donner officiellement aux coopératives une étiquette catholique, c'était « risquer de faire porter sur les épaules du clergé les inévitables échecs de certaines d'entre elles ».

S'appuyant sur Thomas d'Aquin, il avait conçu l'idée de la « non-confessionnalité » qu'il avait validée auprès de ses supérieurs dominicains et de son évêque, le cardinal Villeneuve. Le *Manifeste* précisait : « c'est en tant que consommateurs, ou producteurs, ou épargnants que les coopérateurs s'unissent non pas en tant que catholiques ou protestants, libéraux ou conservateurs, Français ou Anglais, etc. »

Cette position créera cependant des remous dans le milieu coopératif,

confessionnalité des coopératives illustre bien l'importance des enjeux autour de cette question. Le débat, qui opposera les Dominicains aux Jésuites et à quelques évêques, prendra des proportions étonnantes. L'affaire se rendra même jusqu'à la Congrégation du Saint-Office, à Rome, où l'on demandera, mais sans succès, la condamnation doctrinale du père Lévesque et sa destitution comme doyen de la Faculté des sciences sociales.

Malgré certaines divisions autour des positions du Conseil supérieur de la coopération, il reste que l'action du père Lévesque dans l'enseignement, la diffusion des valeurs et des principes coopératifs et la mise en place d'un cadre organisationnel avait contribué aux conditions de succès d'une formule qui était appelée à jouer un

notamment dans le Mouvement Desjardins, où le désaccord de certains dirigeants de la région de Montréal amènera la Fédération des caisses populaires à décider, en 1942, de ne pas s'affilier au Conseil. La décision, qui découle de divergences à la fois idéologiques et politiques sera maintenue jusqu'en 1957. Ainsi, c'est à titre de représentant de l'Association des producteurs de sucre d'érable et non pas en tant que gérant de la Fédération des caisses populaires que Cyrille Vaillancourt siègera au Conseil.

La querelle qui fait suite à la publication par le père Lévesque, en 1945, d'un article de la revue *Ensemble!* sur la non-

rôle important dans le développement économique et social du Québec.

Cet engagement du père Lévesque, ses réalisations et les appuis qu'il avait mobilisés autour de lui étaient révélateurs des espoirs de développement et de justice sociale que les Canadiens français des années 1930 et 1940 plaçaient dans la coopération.

### Pierre Poulin est historien.

#### Pour en savoir plus :

Exposition virtuelle de la Faculté des sciences sociales, 75 ans. <http://www.expo-virtuelle.fss.ulaval.ca>.

Kristian Lamarre. *50 ans d'avenir! L'histoire du Conseil supérieur de la coopération du Québec*. Conseil de la coopération du Québec, 1991, 143 p.

Georges-Henri Lévesque. « La nouvelle chaire de coopération à l'Université Laval », *L'Action nationale*, VI, 10 (novembre 1938), p. 217-221.

Georges-Henri Lévesque. *Souvenirs. Entretiens avec Simon Jutras*. Tomes 1 et 2. Montréal, La Presse, 1983 et 1988. 369 p. et 307 p.

Pierre Poulin. *Histoire du Mouvement Desjardins, tome II*. Montréal, Québec/Amérique, 1994. p. 184-193 et p. 296-324.

Jules Racine St-Jacques. *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*. Thèse de doctorat en histoire. Québec, Université Laval, 2015. 454 p.

Jean-François Simard et Maxime Allard, éd., *La révolution coopérative : un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec. Notes de cours en philosophie de la coopération de Georges-Henri Lévesque*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013. 263 p.

Jean-François Simard et Maxime Allard, éd. *Échos d'une mutation sociale. Anthologie des textes du père Georges-Henri Lévesque, précurseur de la Révolution tranquille*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 520 p. (Coll. « Prisme »).

Pierre Valcour et François Beaudin. « La liberté aussi vient de Dieu... ». *Témoignages en l'honneur de Georges-Henri Lévesque, o.p.* (1903-2000). Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. 307 p.